



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 19 novembre 2021 par le Ministre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire sur un avant-projet de décret 2021/2459 du Collège de la Commission communautaire française 'de présentation d'un projet de décret fixant les montants des soldes à récupérer auprès des entreprises de travail adapté agréées impactées financièrement par la pandémie de COVID-19 dans le cadre des soldes relatifs aux avances octroyées pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2020 et le calcul des avances des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021', a été rayée du rôle le 26 novembre 2021, à la demande du Ministre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.